

M. Romain Baubry Député des Bouches-du-Rhône

À Paris, le 7 février 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les députés Romain Baubry, Julie Lechanteux, et Yoann Gillet proposent une résolution visant à apporter de la reconnaissance aux policiers municipaux

Les députés Romain Baubry, Julie Lechanteux, et Yoann Gillet ont déposé une proposition de résolution (jointe à ce communiqué de presse) visant à apporter de la reconnaissance aux policiers municipaux. Cette initiative, portée par M. Baubry, vice-président du groupe d'étude Polices municipales et ancien policier lui-même, met en avant le rôle indispensable de ces professionnels dans le maintien de la tranquillité et la sécurité publique.

La proposition se concentre sur quatre points clés :

Reclasser en catégories supérieures chacun des cadres d'emploi : Augmentation de la rémunération et amélioration des perspectives de carrière pour reconnaître l'engagement des policiers municipaux.

Indemnité spéciale mensuelle de fonctions (ISMF) : Rendre l'ISMF obligatoire à hauteur de 25%, avec prise en compte dans le calcul de la retraite.

Reconnaissance de la pénibilité du métier : Octroi d'une annuité supplémentaire pour chaque période de cinq années de service, permettant aux agents un départ anticipé en retraite.

Indemnisation des familles en cas de décès : Mise en place d'une réglementation pour indemniser les familles des policiers municipaux décédés en service.

"Les policiers municipaux sont de plus en plus primo-intervenants et font face à l'augmentation de la délinquance et de la criminalité. Ils sont devenus incontournables pour assurer la sécurité des Français.", souligne le député Romain Baubry. "Il est temps que la reconnaissance envers la profession reflète leur engagement sans faille."

Les députés Baubry, Lechanteux, et Gillet appellent le Gouvernement à agir rapidement pour mettre en œuvre ces mesures essentielles.

Romain BAUBRY

Député de la 15^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône Conseiller Municipal de Sénas

Romain BAUBRY